



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0546 du 24/01/2017

Arrêté du 16 janvier 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 1^{er} semestre 2017.

Date d'application : 01/02/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 1ER SEMESTRE 2017 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2017



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie et des Finances

ARRÊTÉ

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 1^{er} semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale dont le nom suit, est affectée sur un emploi de niveau hors classe et nommée inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe dans les conditions ci-après indiquées :

| Prénom | Nom | N° DGFIP | Affectation | Ancienne situation | Nouvelle situation |
|----------|-------|----------|---|-----------------------|-----------------------|
| | | | | Grade | Grade |
| | | | | Date de prise de rang | Date de prise de rang |
| | | | | Date d'effet | Date d'effet |
| BÉATRICE | CEDRA | 853198 | EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT) | IDIV CN 3 | IDIV HC 1 |
| | | | | 24/12/2015 | 12/07/2016 |
| | | | | 24/12/2015 | 01/02/2017 |

Article 2 : le présent arrêté prendra effet à la date mentionnée à l'article premier et sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 16 JANVIER 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

| | |
|--|-----------------------|
| <p>BOFiP Direction générale des Finances publiques</p> | <p>ISSN 2268-0756</p> |
| <p>Directeur de publication : Bruno Parent</p> | |